

Le retranchement de Mariamont sur Versoix

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **21 (1943)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE RETRANCHEMENT DE MARIAMONT SUR VERSOIX

Louis BLONDEL.



la suite de coupes de bois, on a mis à découvert dans la commune de Versoix un retranchement qui jusqu'à ce jour avait passé inaperçu.

Le 26 juin 1941, le capitaine Marcel de Seigneux me signalait cette position intéressante. Grâce à l'obligeance du commandant territorial, j'ai eu la possibilité de faire exécuter des fouilles avec la main-d'œuvre des camps de travail militaires. Après quelques sondages préliminaires en juillet, les fouilles se sont poursuivies pendant les mois de septembre et d'octobre par un temps exceptionnellement favorable.

* * *

Situation. — Cette position occupe un promontoire dans une boucle sur la rive gauche de la Versoix (*fig. 1*). La rivière la contourne au nord et à l'ouest. Elle est située au lieu dit maintenant « Bois des Crottes », à 900 mètres au nord de la « Vieille-Bâtie », en pleine forêt. Sur les anciens plans ce promontoire est dénommé Mariamont, quelques habitants de la région l'appellent « Château-Vieux ». Cet éperon aux falaises abruptes est constitué par un banc de molasse rongé par les eaux de la Versoix qui traverse un peu en amont une barre constituée par ce même banc. En dessous de la position il y a des traces d'exploitation et des restes de carrière. L'élévation moyenne du promontoire est de 12 mètres au-dessus de la rivière, soit à l'altitude 456. De ce point, on jouit d'une vue étendue sur la région du pied du Jura

et sur les forêts de la commune française de Versonnex qui a pour frontière la rive droite de la rivière.

Le fossé, très bien conservé, défend l'est et le sud de la position, il coupe l'accès du promontoire suivant le principe de l'éperon barré (*fig. 1 et 4*). Ce fossé dessine un arc qui n'est pas absolument circulaire, mais a une forme elliptique comme un bouclier. Au sud, ce fossé s'élargit à mi-côte en terrasse pour se prolonger encore quelques mètres à l'ouest. A l'intérieur de la position, il est bordé par une simple levée de terre ou *vallum* très large. L'ensemble de cet ouvrage mesure dans son plus grand axe nord-est-sud-ouest (fossés compris) 55 mètres, sur 45 mètres selon l'axe opposé. Il faut compter 11 m. 50 du bord externe du fossé jusqu'au sommet du *vallum*, le fossé n'ayant que 1 m. 80 de profondeur, alors que le haut de la levée de terre est à plus de 3 mètres au-dessus du fond de la tranchée.

L'intérieur de la position a la forme d'une cuvette inclinée du côté de la rivière, sauf au sud où se remarque une forte dépression ou ravin, entre le *vallum* méridional et le reste du retranchement. Depuis des siècles, l'eau a emporté les terres qui se sont accumulées en talus

contre les parois en molasse très abruptes supportant le promontoire. Cette situation s'est révélée dans la suite très défavorable au point de vue des trouvailles d'objets, car il n'y avait qu'une faible épaisseur de terre jusqu'au niveau archéologique. Des chênes et des buissons épais recouvraient et masquaient le terrain, mais grâce aux coupes de bois, il devenait possible d'entreprendre des fouilles.

On parvient à l'intérieur du retranchement par une coupure exécutée récemment à travers le *vallum* au sud-est de la position; les terres enlevées ont été utilisées en ce point pour combler le fossé; nous verrons que l'entrée primitive n'était pas là, mais au nord-est, sur la falaise de la Versoix.

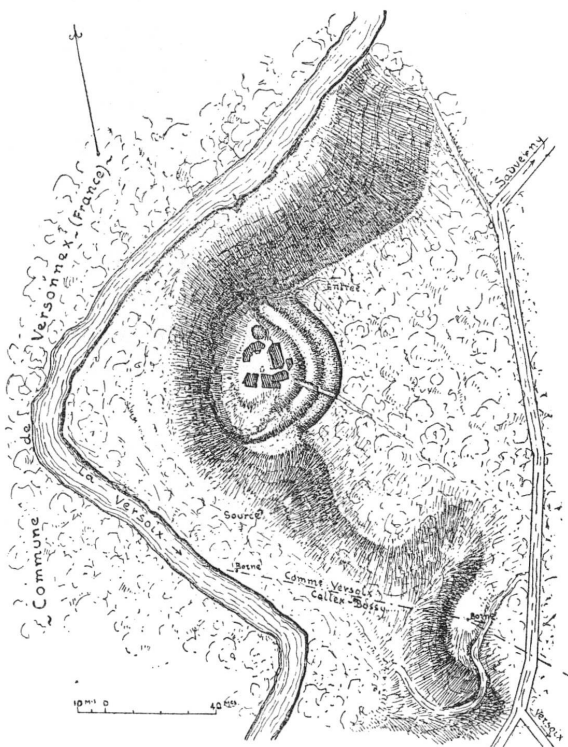


FIG. 1. — Plan de situation du retranchement de Mariamont sur Versoix.

* * *

Les fouilles. — En premier lieu, nous avons fait exécuter une tranchée perpendiculaire au fossé et à la levée de terre, puis à travers l'intérieur de la position pour reconnaître la nature du rempart. La coupe a montré un terrain argileux très dur et tassé avec peu de cailloux, miné dans le haut par des terriers de renards et blaireaux. La section du fossé est bien circulaire, dès l'origine; on voit que la terre qu'on en a extraite correspond au cube employé pour constituer la levée du *vallum*. Par contre, le *vallum* n'avait primitivement pas la forme actuelle, il recouvrait un rempart écroulé. Au centre de la levée de terre, au niveau ancien du terrain vierge, nous avons rencontré quelques grosses pierres (jusqu'à 50 cm. de longueur) supportant un cailloutis sur une hauteur de 0 m. 85. Fait intéressant, en quatre points (*fig. 2, C*) il y avait encore des fragments de bois calciné décelant des madriers horizontaux qui devaient sans doute relier des poteaux verticaux que nous n'avons pu retrouver. Les points C, C (largeur 24 cm. sur 16 de haut) où les cendres ont été remarquées, régulièrement opposés, étaient à deux niveaux différents (différence 0 m. 40), plus bas sur les faces externes, plus haut à l'intérieur de la position. Ils indiquent deux cloisons parallèles faites de poutraisons ayant chacune 1 m. 40 de largeur, laissant au centre un intervalle rempli à la base par des pierres. L'épaisseur totale de ce mur fait de poutraisons, de terre et de cailloux, mesure 4 m. 80. Après sa destruction, due à l'incendie des madriers, le rempart s'est écroulé et le *vallum* a pris une forme arrondie. Si l'ouvrage n'avait pas été détruit par le feu, nous n'aurions aperçu aucune trace du mur primitif. Faut-il voir ici un incendie volontaire ou dû à une attaque ? On ne peut se prononcer sur ce point. Le même problème se pose pour les remparts dits vitrifiés qui intriguent tant les archéologues. Les dimensions de cette défense sont importantes, surtout quand on considère l'aire restreinte de ce refuge.

Les fouilles ont porté ensuite sur l'intérieur de la position. Après avoir procédé à une première coupe générale, notre attention et celle du capitaine de Seigneux ont été attirées par un gros bloc de pierre sur le haut du versant regardant la Versoix (*fig. 3, F7*). En dégageant ce bloc nous avons vu qu'il correspondait à des alignements de petites pierres qui dessinaient des rectangles irréguliers, relatifs à des plans de huttes. Sans jamais déplacer aucune des pierres, situées entre 30 et 40 centimètres sous le sol, nous avons pu suivre progressivement le tracé des constructions établies à l'intérieur du retranchement. Ce travail très minutieux nous a permis de reconstituer l'ensemble du plan. Toutes les huttes retrouvées sont situées dans la partie nord-ouest de la position, elles s'arrêtent au sud à un petit ravin dont nous avons déjà parlé et qui est encore compris dans l'ensemble du retranchement.

On distingue nettement que les huttes sont groupées concentriquement autour d'une place centrale, avec une seule interruption des habitations à l'ouest (*fig. 3*). Dans l'ensemble nous avons reconnu 15 cabanes de grandeur variable. En A s'élève, appuyée au *vallum*, une grande hutte de forme rectangulaire avec un éperon du

côté de l'entrée. Les dimensions moyennes de cette construction sont de 8 m. 25 sur 4 m. 50, précédée sur la place d'un grand auvent d'un peu plus de 1 mètre de largeur avec des poteaux appuyés à de grosses pierres. Un des côtés de l'auvent semble avoir été fermé par une paroi. Au milieu de la cabane on remarquait un pilier dessiné par une pierre d'appui centrale, carrée, étayée par des blocs disposés concentriquement. Je n'ai retrouvé aucune trace de foyer dans cette hutte, certainement la hutte du chef, où pouvaient se réunir les habitants du hameau. Les divisions intérieures indiquent une salle principale séparée par les cloisons de deux chambres, la plus grande A1 de 1 m. 50 sur 3 m. 75, la plus petite A2, de 1 m. 25

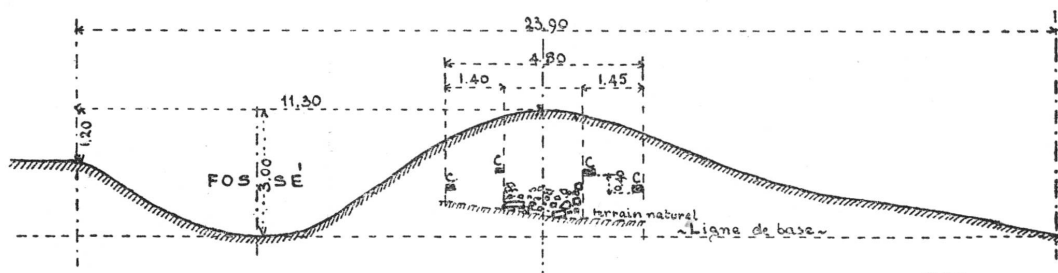


FIG. 2. — Coupe du retranchement de Mariamont.
C. Cendres, restes de madriers horizontaux.

sur 2 m. 50. L'espacement des pierres décèle l'emplacement des portes ouvertes dans ces cloisons qui s'appuient au poteau central. Ces chambres étaient l'habitation du chef, peut-être aussi la cuisine.

Comme ailleurs, certaines pierres d'angle sont en molasses grossièrement taillées, elles ont du être extraites de la carrière du promontoire. A part d'autres gros blocs erratiques, les matériaux retrouvés sont de petite dimension; ce ne sont pas des murets, mais des matériaux de calage assurant le bas des parois ou tombés des murs.

Le côté ouest de la place intérieure était limité par les huttes Q, B, C, D. La division Q semble n'avoir été qu'un appentis ou avant-toit placé contre B et C. Cette construction faisait face à la grande hutte A, laissant juste un étroit passage de 1 mètre de large, l'entrée principale de la place intérieure. Cette entrée était défendue par un fossé de forme elliptique encore très bien marqué dans le terrain. Pour accéder à la place du village il fallait contourner ce fossé que nous avons fouillé sans retrouver autre chose que du sablon limoneux. Nous reparlerons plus loin du dispositif de l'entrée.

Quant à la hutte Q, elle possédait un foyer bien conservé en F1, construit dans un fossé de 0 m. 50 de profondeur, rempli de charbon de bois et de débris d'os. Le fond était établi sur une grande molasse et les bords pourvus de longues pierres destinées à supporter les ustensiles de cuisine. La case B forme un qua-

drilatère allongé de 3 m. 50 de longueur avec un foyer F3, bien établi avec des molasses surélevées. La hutte C, plus grande (intérieur 3 m. 25 sur 1 m. 80), possédait aussi un foyer F2, ingénieusement disposé. Derrière deux molasses plates s'élevait une dalle plus élevée, aussi en molasse, encastrée dans des pierres allongées formant bordure. La cabane D est une des plus régulières comme plan, avec ses 3 mètres sur 1 m. 80 de vide intérieur, mais sans aucun foyer, à moins que la grosse pierre dans la paroi sud n'ait servi à cet usage.

Passons maintenant au sud de la place. La case E est de forme irrégulière, elle présente une aire carrée avec au sud-ouest une petite division appuyée à un gros bloc erratique, qui a certainement servi de paroi à un foyer (F7). Juste à côté, la hutte F quadrangulaire, sans trace de foyer, est reliée par une porte à une longue cabane G qui limite par derrière la case E.-E, F, G formaient peut-être un même ensemble, G étant une dépendance des deux autres, mais il n'y avait de communication qu'entre F et G et qu'un seul foyer pour les trois compartiments.

Après un étroit passage, on trouve la hutte H, accolée à la cabane I, avec une grosse pierre, qui est le fond du foyer F4. H et I communiquent ensemble et présentent des plans quadrangulaires (vides intérieurs respectifs: H 3 m. 25 sur 2 m. 25, I, 3 m. 50 sur 2 m. 00). La hutte K attenante est plus grande, avec cinq faces irrégulières et un foyer curieusement disposé dans un angle en F5; celui-ci a une dalle de molasse antérieure et s'appuie à une importante pierre de fond qui constitue l'angle de la hutte I. La cabane L au sud de K devait être indépendante, car elle possède un foyer particulier F6, solidement établi contre un bloc erratique. Un certain plan d'ensemble ressort de tout ce dispositif, en effet les quatre gros blocs utilisés pour les foyers F4, F5, F6, F7 sont sur une même ligne, et servent aussi à appuyer les angles des cabanes.

Pour terminer ce qui concerne cette série de huttes nous mentionnerons la construction M, rectangulaire (1 m. 80 sur 2 m. 50), sans foyer visible, dont l'entrée se trouvait sur le petit passage P, pratiqué entre la grande hutte A et la cabane K. Ce passage devait être couvert par un toit. En arrière de A, contre le *vallum*, une case N de forme irrégulière, que nous n'avons pas entièrement fouillée, avait un gros bloc d'angle qui a peut-être servi de foyer.

Il est possible qu'il faille placer encore une cabane en O, imparfaitement explorée, mais où il y avait des traces de construction; par contre un sondage n'a rien révélé dans le petit ravin au sud de G, I, L. Un gros bloc erratique en X (*fig. 4*) limitait la position de ce côté là. A l'angle sud-est de la place du village se trouvait un fossé ovalaire avec un fond limoneux et de la glaise qui conserve les eaux pluviales; des petits pavés l'entouraient, il a du servir de réserve d'eau, d'abreuvoir pour les bestiaux (*fig. 3, R*).

L'entrée n'était pas, comme nous l'avons dit au début, vers la coupure moderne actuelle, mais au nord de la position. On y accédait par un petit chemin encore visible

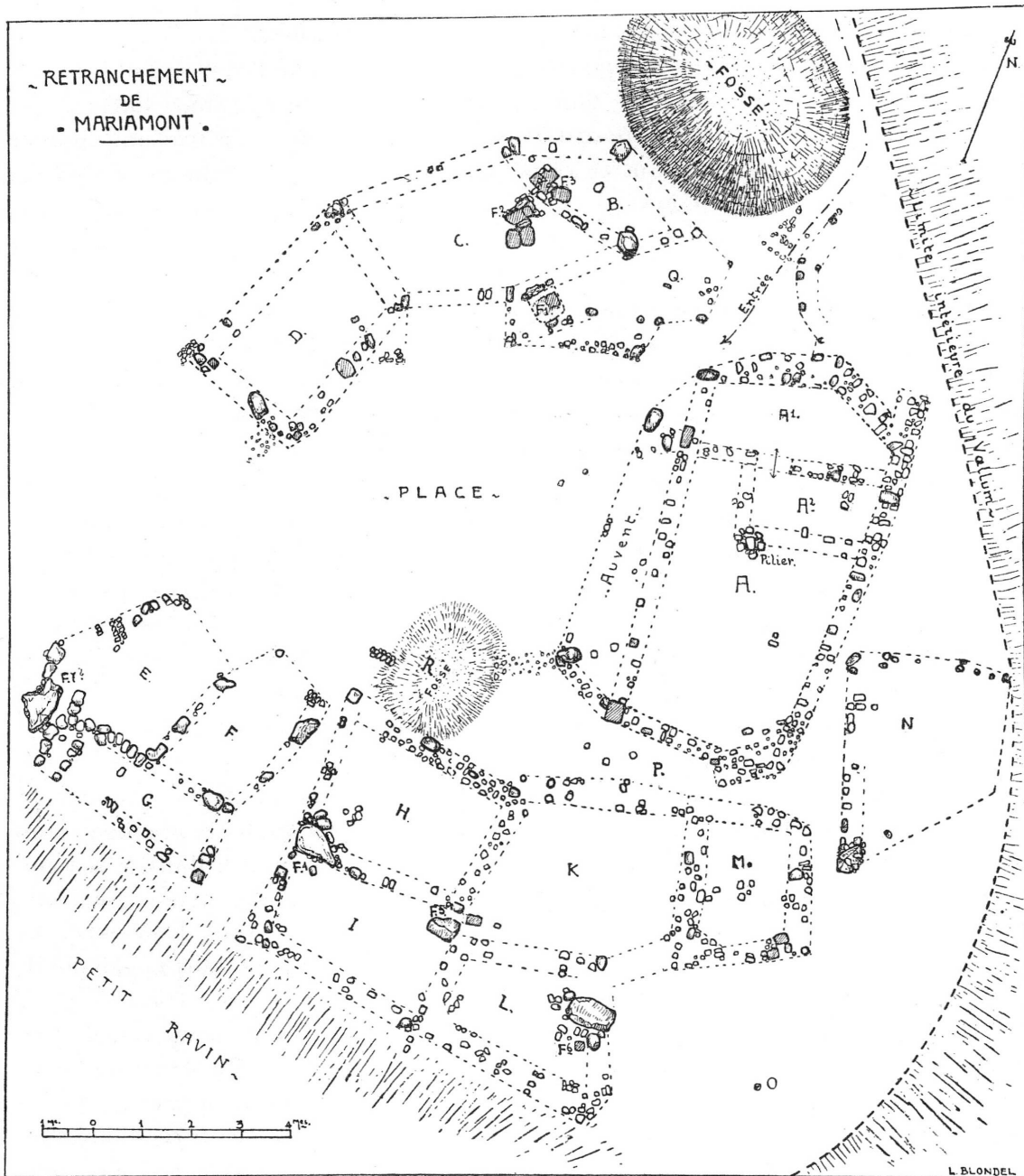


FIG. 3. — Plan des huttes à l'intérieur du retranchement de Mariamont.

qui descendait dans le fossé principal, contournait le *vallum*, à pic au-dessus de la Versoix, pour passer entre la levée de terre et le fossé intérieur (*fig. 4, Y*) et parvenir aux maisons formant elles-mêmes un obstacle ou seconde entrée. La disposition des pierres indique une barrière de poutres obligeant l'assaillant qui aurait pénétré dans la position à se présenter de flanc. Le plan à redan de la grande hutte A est sans doute en relation avec le dispositif d'entrée, il est du reste renforcé pour opposer une résistance plus efficace. Tout ce tracé indique un art déjà étudié de la défense où rien n'a été établi au hasard.

* * *

Construction des huttes. Cette description nous fait comprendre la construction des huttes. Elles sont de petite dimension, 4 mètres au plus sur 3, le plus souvent quadrangulaires. Pour économiser les parois, elles sont contiguës. Il n'existe pas de murets d'appui en pierres sèches, mais on trouve seulement à la base des blocs de câlage qui enserraient les poteaux et formaient les assises des parois en clayonnage et argile. J'ai retrouvé quelques débris de ces parois, soit de l'argile durcie au feu et des fragments de branches calcinées, ce qui semblerait indiquer une destruction du village par le feu. Les nombreux petits cailloux brisés prouvent que ces parois étaient consolidées ou armées de pierres. Peut-être quelques-uns de ces cailloux ont-ils été utilisés comme outils. Les parois étaient assez épaisses, au moins à leur base, jusqu'à 40 centimètres. Non seulement la grande cabane, mais d'autres encore, étaient pourvues d'avant-toits protégeant les façades. Leur couverture devait être en chaume, le plus souvent à deux pans, mais très irrégulières comme forme. Seule la cabane A était pourvue d'un poteau central. On distingue les entrées grâce à l'interruption des cailloux de base. Nous ne pouvons connaître exactement la hauteur de ces cabanes, mais elle devait être peu importante, de la grandeur d'un homme debout. Nous n'avons pas ici des fonds de cabane creusés dans le terrain, car il n'existe aucune dépression dans le sol. Une aire de terre battue, avec par endroits des pavages de petits cailloux, formait le plancher des huttes. Nous avons retrouvé au moins deux hauteurs superposées de ces pavages, entre autres dans la cabane H, ce qui indique une assez longue utilisation de ces habitations.

Les foyers sont particulièrement intéressants, ils ne sont jamais situés au centre, mais toujours à la périphérie ou dans un angle de la hutte. Leur construction montre deux types différents. Le premier est celui de la fosse plus ou moins profonde comme en F1, 4, 5, 6, 7 (*fig. 3*), le second présente des foyers surélevés comme en F 2, 3. Dans les fosses il existe une molasse de base et sur les bords de la tranchée des pierres posées de champ. Dans les foyers surélevés on remarque en avant, au niveau du sol, une ou deux molasses formant dallage, puis la pierre du foyer plus haute entourée de cailloux. Les foyers avec fosses s'appuient toujours à de gros blocs qui constituent la paroi postérieure, il n'y a que F1 qui fasse exception

à cette règle. Ces foyers étaient remplis de charbon de bois et de petits éclats d'os, la terre environnante était rouge et durcie par le feu, montrant un long usage. En aucun point je n'ai eu la chance de recueillir de la poterie.

Sur les 14 divisions ou cases je n'ai pu reconnaître que 6, peut-être 7 foyers, la grande hutte semblant en être dépourvue, F1 ayant pu être utilisé pour cette cabane. N'y avait-il que 7 groupes ou familles en totalité, ou bien un foyer était-il employé pour deux familles? Il est difficile de se prononcer sur ce point. Les fouilles n'ont pu être achevées complètement et d'autres cases peuvent encore être découvertes. Quelques-unes de ces cases ont du abriter du petit bétail, porcs, chèvres ou moutons, nous pensons entre autres à la hutte G allongée. Il est possible qu'en dehors du noyau du village, mais encore à l'intérieur de la défense, on rencontrait des étables. Il convient de remarquer que nous avons relevé des anciens sondages (*fig. 4, Z*) exécutés sur le sommet du *vallum* sud; ces sondages minés par des terriers sont dus à des fouilleurs peu expérimentés ou à des chercheurs de trésors.

* * *

Objets retrouvés. La récolte des objets a été presque nulle. Pas un seul fragment de poterie, même dans les foyers. Beaucoup de pierres cassées, peut-être intentionnellement taillées, mais de forme atypique. L'une est en forme de hache très rudimentaire, elle a été recueillie dans la hutte A. Elle pourrait aussi bien appartenir à une époque post-néolithique qu'à une période tardive du fer; on sait qu'à cette date encore on utilisait des pierres dans l'outillage. Les ossements d'animaux sont rares, très fragmentés; cependant j'ai pu faire déterminer par M. P. Revilliod un métacarpe de bœuf de petite race et une molaire du porc des tourbières, le *sus palustris*, animaux typiques de la faune jusqu'à la fin de la Tène. Il n'y avait du reste aucun objet plus moderne, ni tuile, ni mortier, mais très à la surface un fer de mulet. J'ai pu remarquer que les molasses et grès utilisés pour les cabanes portaient des traces de ciseaux métalliques. Ce ne sont donc pas les trouvailles d'objets qui peuvent nous guider, mais bien le système de construction du rempart et des huttes.

* * *

Source. Au pied de l'escarpement sud de la position, sur la rive de la Versoix, à 25 mètres du retranchement, on voit une source assez abondante qui ne tarit jamais; elle sort d'une fissure du banc de molasse, et a certainement été utilisée pour les besoins de l'agglomération (*fig. 1*). L'existence et la proximité de cette source sont un élément bien connu des positions fortifiées.

* * *

Conclusions. Ces fouilles ont prouvé qu'il ne s'agissait en aucune manière d'une motte féodale, ni d'un *castrum* romain ou barbare, mais bien d'une défense préhistorique. Tout ce territoire dépendait au moyen âge du pays et des sires de Gex. Aucun château n'est mentionné dans cette région, à part une maison forte à Sauvernier et le château de la Bâtie aux de Compeis, situé à la «Vieille Bâtie». Cette terre relevait de la paroisse de Sauvernier, région qui après 1815 a été rattachée à la commune suisse de Versoix. Le procès-verbal de délimitation des communes, libellé le 18 avril 1804, mentionne les bornes toutes proches entre les communes de Collex-Bossy et Sauvernier; on indique la réunion des ruisseaux du «Grison» et de «Mariomon» dont la source est à l'est du retranchement¹. Le lieu dit de la position est qualifié de «Mariamon». Cette dénomination subit diverses variations. Déjà avec Mayer le géomètre, le ruisseau devient le Marcairon, Marcagnou, Margagnou, la localité Mariandon, Marianna. Plus au nord s'étendent les communaux dépendant de Sauvernier, qualifiés de Sainte-Marie. Je ne sais d'où vient cette appellation, qui dérive peut-être d'une confrérie religieuse plutôt que d'une chapelle. L'église de Sauvernier, filiale de Sessier, avait pour patron saint Maurice; par contre Villars, filiale de Versonnex, était dédiée à Notre-Dame. En tous cas Mariamont est bien le mont de Marie ou de Notre-Dame, dénomination datant du moyen âge.

La forme du retranchement et surtout sa construction rappellent les fortifications bien établies de l'époque du fer. Goury remarque que les enceintes des I^{er} et II^e âges du fer présentent la forme d'un demi-cercle ou d'une demi-ellipse, s'appuyant sur une défense naturelle, et donne comme exemple la Cité d'Afrique près de Messein et le Camp de la Chappe qui date de la Tène². Déchelette remarque pour le Camp d'Afrique qui remonte aux deux premiers âges du fer, avec prédominance de Hallstatt, que le talus de son *vallum* doit provenir d'un éboulement du mur à parois verticales construit en bois terre et pierres³. En Allemagne nous avons aussi pour l'époque de Lausitz des remparts semblables, analogues à celui de Mariamont, par exemple à la Römerschanze près de Potsdam, fouillée par Schuchhardt, où le *vallum* recouvrait un mur de pierre et de terre avec poutres de 3 m. 25 d'épaisseur. Une autre fortification, celle de Baalshebbel près de Starzeddel, présente le même dispositif, avec un mur de 8 mètres de largeur. Mais dans ces derniers exemples la forme générale du retranchement est ovale⁴. A Lossow sur l'Oder, le même archéologue a mis à découvert une fortification avec poutres de

¹ Archives d'Etat. Cadastre français, procès-verbal de délimitation 28 Germinal An 12, Collex-Bossy. Plan Mauris de 1807, Collex-Bossy, on lit Marcagnou, erreur pour Mariagnou. Sur le plan brouillon Z. 5, de Sauverny, ruisseau de Mariamon. N^{os} suivis de Sauverny 171-180 indiquent Mariamon.

² G. GOURY, *L'homme des cités lacustres*, 1932, I, 62.

³ J. DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, t. II, 713, 1.

⁴ Carl SCHUCHHARDT, *Die Burg im Wandel der Weltgeschichte*, 120 sq.

2 à 3 mètres de largeur et poutres horizontales comme ici. Le mur compartimenté par des baliveaux, avec remplissage de sable et pierres assez particulier, rappelle les terramares italiennes et la culture orientale, le plan est une demi-ellipse, on peut le dater d'environ 500 av. J.-C.¹ Il semble que la plupart des retranchements en terre des refuges recouvrent des murailles de bois avec pierres et terre, mais les traces des poutres ne sont visibles que s'il y a eu calcination des bois. Cette pratique des remparts s'est continuée jusqu'à la Tène III, mais il ne faut pas confondre de simples refuges avec les enceintes des grands *oppida* beaucoup plus considérables, mais découlant du même système constructif.

En Suisse nous avons peu de points de comparaison; les refuges y ont été rarement ou mal fouillés. Aucun ne rappelle exactement comme forme notre position. Eppenbergr, de l'âge du fer, beaucoup plus important, n'a pas la même construction,

mais bien un tracé en demi-cercle²; Obergösgen³ procède d'un autre principe. Le Jensberg se rapproche du type de l'éperon barré, mais est plus vaste⁴. En somme, comme dimension, notre refuge se rapproche de la Knebelburg et d'Ecublens, avec la différence que ces deux défenses sont complètement elliptiques⁵. Leur ressemblance provient du fait qu'ils ne devaient abriter qu'un clan limité. Ce n'est pas un *oppidum* ou une « volksburg », mais une circonvallation défendant le petit village d'une tribu ou d'un clan. Il faut à notre avis le situer à l'époque du fer avec une durée

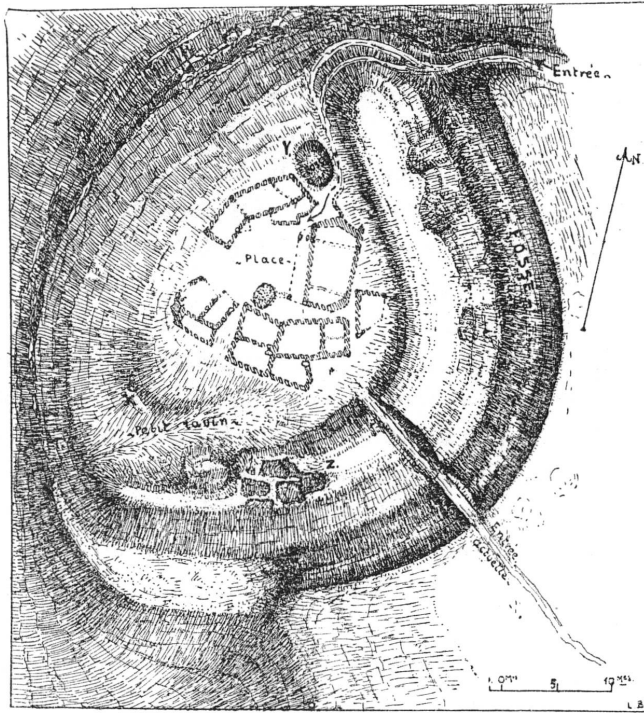


FIG. 4. — Plan général du retranchement de Mariamont.

¹ Carl SCHUCHHARDT, *Die Burg im Wandel der Weltgeschichte*, 120 sq.

² *Indic. Ant. suisses*, t. X, 177.

³ *Ibid.*, t. XII, 266.

⁴ *Ibid.*, t. VIII, 23, 113.

⁵ Voir sur cette question l'enquête sur les refuges dans *Soc. suisse Préh.*; *Mém. des Ant. Zurich*, VII, cahier 7; XVI, 2, cahier 3; TATARINOFF, *Dict. hist. et biogr. Suisse*, art. « Fortifications ». Le refuge de Bachs (Zurich) a une forme semblable.

d'occupation jusqu'à la Tène III. Avec ses 15 cabanes, on peut estimer sa population à une cinquantaine d'habitants groupés autour d'un chef, dont la demeure formait le centre du hameau fortifié.

En tous cas ces fortifications présentent un système assez perfectionné dans l'art de la défense, avec un accès habilement disposé qui rappelle celui des Gaulois. Il devait garder une ligne le long de la Versoix, contre la direction de l'ouest, du Jura au lac. Peut-être était-il pour finir un habitat helvète, détruit avec d'autres *vici* par ses habitants en 58 av. J.-C. ? Dans sa dernière forme il appartient à la civilisation gauloise, mais nous ne serions pas éloigné de penser que son origine est beaucoup plus ancienne. On aurait tout d'abord occupé le promontoire jusqu'au petit ravin intérieur, limite des constructions, puis après coup on aurait étendu la défense en reportant fossé et *vallum* plus au sud. Les maisons n'occupent que le terrain du refuge primitif.

La disposition des huttes, leur grandeur, l'emplacement des foyers d'angle rappellent le plan, sinon la construction, des habitats de Castaneda ou de Grepault¹. N'ayant pas à portée de main un matériel riche en pierre, les habitants se sont contentés d'utiliser des cailloux pour les bases avec des parois en clayonnage, mais le principe est le même. Depuis Hallstatt on rencontre en France des cabanes quadrangulaires au lieu de fonds de cabanes creusés. Ces cases de petite dimension offrent beaucoup d'analogie avec celles de Mariamont.

Si nous n'avons pu contrôler par des objets la date d'occupation de ce petit village fortifié, du moins les fouilles ont permis de reconstituer exactement le plan d'un ensemble à peu près unique en Suisse romande. Il faudrait encore poursuivre les recherches en sondant les terres qui recouvrent la falaise en dessous de la position. On pourrait y retrouver des objets emportés par les érosions et aussi examiner les excavations pratiquées dans la molasse. Peut-être verra-t-on que cet emplacement a été occupé déjà très anciennement et n'a cessé de servir de retranchement aux populations qui se sont succédé sur notre sol de la fin de l'époque de la pierre jusqu'à l'occupation romaine.

¹ *Soc. suisse Préh.*, t. 23, 50 sq.; t. 24, 40; t. 25, 79; t. 29, 117; *Indic. Ant. suisses*, t. 34, 1-9, etc. Voir aussi la maison des morts de Seon: *Soc. suisse Préh.*, t. 25, 77. Les grandes fortifications du bronze et du fer de Sissach sont d'un autre type, sauf certains murs en poutraisons, pierre et terre.

